

Enquête publique

Guillaume Rey <g-rey@hotmail.fr>

ven. 27/09/2024 09:32

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Bonjour,

Nouvel arrivant à Montpeyroux, votre projet de ZAC m'interroge.

Tout d'abord les motivations du projet m'interpellent : y a-t-il un réel besoin de construire 60 maisons ? Pourquoi 60 ? Est-il avéré que le nombre actuel de logement sur la commune est insuffisant ? Avons-nous des données à ce sujet ? Une enquête a-t-elle été menée pour vérifier ce point ou s'agit-il juste d'une impression ?

Si le manque de logement est attesté, je lis que plusieurs dizaines de logements sont vacants mais qu'il serait impossible de les rénover. Cette option a-t-elle été véritablement étudiée et chiffrée ? Cela me semble important à deux titres : d'abord il me semble que Montpeyroux doit son succès au caractère du village et qu'il est donc nécessaire d'y préserver le bâti ancien. Si on ne le rénove pas maintenant, on ne le rénovera jamais. Si on ne le rénove jamais, alors il est voué à l'abandon puis aux ruines, c'est à dire une perte de patrimoine commun. Par ailleurs, alors que l'artificialisation des sols est enjeu environnemental majeur, de même que la surproduction industrielle de manière générale, il me semble qu'avant toute nouvelle construction l'option la plus légitime est de d'abord faire avec l'existant.

Autre sujet de préoccupation : les terrains se situant sur la futur ZAC me semblent être des espaces de nature de facto avec un potentiel réel en termes de biodiversité, d'autant plus lorsqu'on sait qu'ils s'insèrent entre un espace boisé classé et une ripisylve, potentiels réservoirs de faune et de flore, faisant de la ZAC un corridor. Des inventaires ont-ils été réalisés ? Des suivis ? En différentes saisons ? Sur combien de taxons ? Je lis et comprends que vous être dispensé de faire réaliser une étude d'impact/environnementale. J'entends que cela puisse être possible légalement, mais est-ce légitime ? Compte tenu de la nature du terrain et du mécontentement visible d'une partie des habitants de la commune, ne serait-ce pas un geste démocratique sain que de faire tout de même cette étude ? Pourquoi pas y associer d'ailleurs la population via des protocoles de sciences participatives ? Après tout, où est l'urgence pour le village ?

De même, des études ont-elles été menées sur la nature et structure des sols ainsi que sur l'hydrologie ? Compte tenu de la position de la ZAC envisagée, n'y a-t-il pas dès le départ un risque à construire/artificialiser à cet endroit ? Quid de la pluie et du ruissellement ? Quid aussi de la quantité d'eau potable disponible sur le long terme ?

Cordialement,

Guillaume Rey